

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1162 - page 1010

59 - Nord

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes.

ASSOCIATION AMICALE DES DECORES DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL DE TRITH SAINT LEGER.

Objet : créer pour les médaillés un centre de relations amicales et fraternelles en toute indépendance à l'égard des pouvoirs politiques, syndicaux et confessionnels ; tisser des liens entre les décorés du travail quelle que soit leur position hiérarchique, qu'ils soient actifs, retraités, sans emploi etc ; regrouper les décorés titulaires d'une des médailles d'honneur du travail des secteurs privés, des collectivités, des services publics pour la préservation de leurs acquis, la défense de leurs droits, intérêts moraux et sociaux, ainsi que pour l'amélioration des législations et règlements les concernant ; venir en aide aux plus anciens médaillés ou à leur conjoint en situation de détresse.

Siège social : 25, rue Ampere Marie, 59125 Trith-Saint-Léger.

Date de la déclaration : 13 février 2015.